



Approbation de demande de subvention préparatoire pour la République de Guinée équatoriale

Adoptée par courrier le 12 août 2016

EB.2016.20.

1. Conformément aux conclusions de la 4^e réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue à Oslo les 16 et 17 juin, et à la décision EB. 2016.17 du Conseil d'administration de CAFI concernant la demande de subvention préparatoire pour la République de Guinée équatoriale ; et au paragraphe 12 des Règles et procédures du Conseil d'administration de CAFI, le Conseil d'administration approuve la subvention préparatoire de 1 000 000 dollars des États-Unis destinée à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour soutenir le développement du cadre national d'investissement de la République de Guinée équatoriale.
2. De plus, le Conseil d'administration demande au gouvernement de la République de Guinée équatoriale et à la FAO d'informer le Conseil d'administration de CAFI lors de sa prochaine réunion (EB5 prévue en octobre 2016) :
 - a. de la façon dont la méthode retenue par la FAO (<http://www.fao.org/technical-cooperation/investment-centre/fr/>) répondra au sens large de la planification des investissements REDD+, par opposition aux processus de planification des autres secteurs (intersectoriel, vision stratégique à long terme) ;
 - b. de la façon dont la FAO tirera parti de ses ressources internes, telles que son Centre d'investissement précité, de son expérience des processus REDD+ dans d'autres pays, et du Programme ONU-REDD ;
 - c. de la façon dont le processus consultatif s'appuiera sur l'orientation, l'expérience et les leçons à retenir qui ont été acquises et mises à profit au fil des années par le Programme ONU-REDD sur ce sujet et sur d'autres thèmes ONU-REDD auxquels ils sont liés ;
 - d. des autres défis et risques liés à la gouvernance, aux réformes et aux efforts pour atténuer les risques de corruption.